ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

OPHLM et societes d'HLM

Question écrite n° 49943

Texte de la question

M. Leonce Deprez attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le fait que les representants des locataires salaries, elus au sein des conseils d'administration des offices publics d'HLM, des OPAC et des conseils d'administration ou de surveillance des societes anonymes d'HLM ne beneficient pas encore de conge de representation comme les militants des associations siegeant dans certaines instances determinees par arrete et sont dans l'impossibilite d'exercer leur mission. Il lui demande s'il n'y a pas lieu de leur ouvrir expressement ce droit.

Données clés

Auteur : M. Deprez Léonce
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 49943
Rubrique : Logement
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1499